

REPARTITION crédits BARANGE 1956 - 1957

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames,

Messieurs,

Par lettre en date du 25 Juillet 1956, Monsieur le Préfet nous demande de lui faire parvenir le programme d'emploi des crédits Barangé pour la prochaine année scolaire 1956 - 1957.

Pour la Commune de Saint-Denis, nous pouvons prévoir un crédit global de 12.784.102 francs.

C'est sur cette base que nous devons établir nos propositions.

J'ai donc l'honneur de soumettre à votre approbation la répartition, comme suit, de la subvention qui nous est allouée:

Prévisions de crédits	:		:	12.784.102.
Affectations:	:		:	
Cours Complémentaires:	:		:	
Arts ménagers	:	250.000.-	:	
Autres équipements..	:	<u>922.632.-</u>	:	1.172.632.-
Cantines scolaires	:		:	4.641.258.-
Oeuvres scolaires	:		:	961.887.-
Matériel scolaire	:		:	5.000.000.-
Réparations	:		:	1.000.000.-
Abonnements	:		:	8.325.-
	:		:	-----
	:	12.784.102.-	:	12.784.102.

M. COLLET. - Monsieur le Maire, ne serait-il pas possible d'augmenter les crédits ayant trait aux cantines scolaires?

Le MAIRE. - C'est le voeu unanime du Conseil Municipal. Je veillerai d'une façon toute particulière à sa prise en considération dans la mesure évidemment du possible. Je vous demande de me faire confiance à cet égard.

M. LAPIERRE. - D'autant plus que ce crédit vient en supplément de celui voté par le Conseil Municipal.

LE MAIRE. - Je mets aux voix la répartition des crédits Barangé pour l'année scolaire 1956 - 1957, telle qu'elle vient de vous être présentée.

Adopté à l'unanimité.